

Exploitation des élèves en LP !

Ou quand l'enseignement professionnel est soumis à l'idéologie ultralibérale.

On entend souvent dire que l'élève doit être ou est placé au centre du système scolaire. Mais les faits contredisent souvent les déclarations, aussi grandiloquentes soient-elles, à commencer par les réformes et projets de réformes qui se succèdent dans l'enseignement professionnel.

En quelques années à peine, les élèves de LP ont perdu une année de formation, ont subi des réductions importantes du volume horaire des enseignements disciplinaires et un saccage de leur diplôme national remplacé par un succédané de diplôme maison, passé en grande partie en CCF (contrôle en cours de formation). Les savoirs ont progressivement disparu au profit des compétences.

Ce qui, pour nos fossoyeurs d'escalier social, présente un double « avantage » :

- d'une part, le savoir est vu comme un produit périssable, vite obsolète et continuer d'instruire les élèves comme avant, de les « sur-qualifier » serait du gaspillage. L'enseignement est donc réduit à « l'essentiel », à l'acquisition des compétences de base utiles aux entreprises.

- d'autre part, cette formation au rabais, cette dé-professionnalisation des métiers, fragilise les futur-e-s salarié-e-s. On les dépossède de leurs savoirs et donc de toute forme de pouvoir dans l'entreprise. On les rend vulnérables et soumis-es. Technique de management bien décrite par Danièle Linhart.

La possibilité d'obtenir son diplôme par blocs de compétences est une autre régression¹, elle permet aux entreprises de faire leur marché en fonction de leurs intérêts, de se contenter des blocs directement « exploitables » au détriment des diplômes, cassant au passage les conventions collectives et les grilles salariales.

La réforme de l'orientation relève de la même philosophie. **On casse le collectif, on isole les personnes. On individualise les carrières.** On rend les élèves responsables de leur parcours, de leur situation.



**L'ECOLE
N'EST PAS UNE
MARCHANDISE**

Comme dit Nico Hirtt :

« l'accroissement des inégalités sociales à l'école n'est pas le signe d'un dysfonctionnement de l'école, c'est au contraire le signe d'une parfaite adéquation de l'école à son environnement économique ».

Dégraissage, augmentation de la productivité, mise en concurrence, fermeture d'établissements, regroupement de sites, **l'Education Nationale se comporte comme une entreprise ultralibérale où l'élève n'est qu'une marchandise.**

La réforme en cours ne fera qu'exacerber ces maux :

- Le regroupement par famille de métiers, dans le cadre des réformes actuelles², avec une seconde propédeutique aura pour conséquence de réduire à nouveau le niveau de formation des élèves, tout comme l'allègement des grilles horaires disciplinaires et de permettre de « charger » les classes au maximum et donc d'économiser des profs. Et tant pis pour les conditions de travail des élèves et des enseignants. Il faut « optimiser », rentabiliser ! Cette année sera consacrée à « préparer » nos élèves au monde de l'entreprise. Certains avaient déjà pris les devants comme le Lp Savary d'Arras et son attestation de docilité (<http://www.sudeduc62.lautre.net/spip.php?article39>).

- La promotion de l'apprentissage en formation initiale et son développement dans chaque LP témoignent encore de cette volonté d'appauvrissement de l'enseignement dispensé à nos élèves. L'apprentissage est une formation au rabais³, purement utilisatrice : les stagiaires n'auront qu'une vision parcellaire de leur métier, celle découverte dans l'entreprise de leur tuteur. Ce qui complique les évolutions de carrière et ne facilite pas les poursuites d'étude.

- Le mixage des parcours et des publics ainsi que le regroupement de sections contribueront encore à démolir les conditions de travail de chacun.



A l'instar de la ferme des mille vaches, on engendre des mégastructures, inhumaines où le bien être, le confort et les besoins des élèves passent au second plan.



On ne se soucie pas de l'augmentation des temps de trajets des élèves dont l'établissement local ferme. Avec des emplois du temps particulièrement denses en LP (ce qui ne signifie pas que nous acceptons l'argument fallacieux du gouvernement d'aligner l'emploi du temps de nos élèves à celui du LGT grâce à la réforme), cela fait des journées vraiment longues, bien fatigantes et peu propice au travail scolaire. Certains se découragent, décrochent, démissionnent.

A cela s'ajoute le problème de la taille des établissements qui récupèrent cet afflux d'élèves et de formations. Le manque de place et de salles complique souvent la ventilation des services, morcelle les emplois du temps tant des élèves que des enseignants qui se retrouvent parfois à avoir cours le mercredi après-midi. Cette respiration, ce break de milieu de semaine, est sacrifié.

Et tant pis pour les activités sportives et culturelles qui s'y pratiquent. Quel mépris pour les jeunes de lycées professionnels !

De la confiture pour les cochons ?

Au LP Senez le partenariat Ecole Entreprise élevé au rang d'art !

Habitué-e-s à ne voir dans nos élèves qu'une variable d'ajustement, certain-e-s vont encore plus loin dans le cynisme.

Cette année au lycée professionnel Henri Senez d'Hénin Beaumont, les élèves de trois classes ont été mis à disposition des entreprises pendant les vacances scolaires*, exploité-e-s comme main d'oeuvre gratuite !

Et ce en toute illégalité !

Certes il est possible d'envoyer des élèves en PFMP pendant les congés à condition que cela n'excède pas une semaine et qu'ils conservent au moins la moitié de la période de vacances. Sauf que cette disposition concerne les élèves qui souhaiteraient découvrir un autre métier (et comme il est indiqué dans une réponse du sénat de 2014 : « *Cette catégorie de stages se distingue des « stages scolaires » déjà existants par le fait que ces périodes d'observation en entreprise ne sont pas organisées par les établissements scolaires* ») ou ceux qui n'auraient pas validé leur durée obligatoire en milieu professionnel pour pouvoir prétendre passer l'examen.

A partir du moment où cela concerne une ou plusieurs classes dans leur intégralité cela devient une **modification du calendrier scolaire**. Or seul-e un-e recteur-riche d'Académie est habilité-e à le faire et ce, par arrêté.

Mais là encore, sous certaines conditions qui ne sont pas respectées dans le cas du LP Senez :

- Article D. 521-2 du code de l'Éducation : *Les adaptations du calendrier scolaire national prévues à l'article D.521-1 ne peuvent avoir pour effet de modifier le nombre ou la durée effective totale des périodes de travail et de vacance des classes de l'année scolaire ni l'équilibre entre ces périodes.*

Ici, elle scinde une période en deux pour deux classes, ce qui modifie le nombre des périodes et l'équilibre entre ces périodes puisque selon l'article L 521-1 « L'année scolaire comporte trente-six semaines au moins réparties en cinq périodes de travail, de durée comparable, séparée par quatre périodes de vacances des classes. » Quatre, pas cinq !

- *Peuvent être modifiées soit la durée, soit seulement les dates d'une période de vacances incluse dans l'année scolaire. [...] Ces modifications ne peuvent excéder trois jours consécutifs, ni réduire à moins de huit jours la durée d'une période de vacances.*

Ici, les modifications excèdent trois jours consécutifs pour les trois classes.

- Enfin, l'encadrement des PFMP pendant les vacances n'entre pas dans les ORS hebdomadaires des enseignants de lycée professionnel.

Après vérification, aucune disposition n'a été prise par arrêté par la rectrice de l'académie de Lille.

C'est donc en toute illégalité qu'il est demandé aux élèves de TCOM3 (Terminale Bac Pro Métiers de la relation Clients et Usagers), de TBR2 (Terminale Bac Pro Métiers de la Restauration) et de 2BR1 (Seconde Bac Pro Métiers de la Restauration) d'effectuer une semaine de PFMP pendant les vacances scolaires !

**L'ÉCOLE N'EST PAS UNE
ENTREPRISE !**

**L'ÉDUCATION N'EST PAS UNE
MARCHANDISE !**

Mais au delà de la légalité, c'est la moralité de cette décision qui est abjecte !

Nous ne sommes pas là pour répondre aux besoins des entreprises mais à ceux de nos élèves !

Nous sommes là pour les former, les aider à connaître leurs droits et à les faire respecter.

Pas pour les exploiter !

Quel message envoyons nous à nos élèves quand on saccage leurs congés ?

Que plus tard ils seront corvéables à merci, alors autant les habituer tout de suite ?

Que dire aux familles qui avaient pris des dispositions particulières pour leurs vacances, se fiant au calendrier officiel de l'Éducation Nationale ? A moins que l'on parte du principe que « ces gosses de pros » ne vont quand même pas prétendre partir en vacances ...

Et pour les familles recomposées, parfois éloignées, qui profitent des congés pour se retrouver ?

Et que l'on nous serve pas l'argument du manque de lieux de stage, il n'y a jamais eu autant de commerces et de restaurants sur l'immense zone commerciale proche du lycée et les autres du secteur !

* Pour les TBR2 et les TCOM3, les vacances d'octobre ont été décalées d'une semaine : PFMP en semaine 43 (au lieu d'être en vacances) puis une semaine de vacances (en 44), suivie de trois semaines de PFMP et de la deuxième semaine de vacances en semaine 48. Il n'est resté que trois semaines de cours jusqu'aux vacances de décembre.

Pour la 2BR1, les élèves sont partis en PFMP les semaines 6 et 7, empiétant sur la première semaine des vacances de février qui ont été décalées d'une semaine pour cette classe (semaines 8 et 9 au lieu de 7 et 8)



Sud éducation 62 dénonce l'organisation des PFMP pour ces trois classes, l'exploitation des élèves qui en découle et toute pratique visant à asservir les élèves.

Sud éducation 62 invite les collègues à refuser d'être complice de cette mascarade de formation.

Sud éducation 62 réclame l'abrogation de la réforme de l'enseignement professionnel, de la loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel et des lois travail.

Pour SUD éducation, l'enseignement professionnel initial doit rester sous statut scolaire.

Nous voulons « une école publique laïque, égalitaire et émancipatrice, qui permette une éducation polytechnique pour tou-te-s jusqu'à 18 ans. »

Une école dégagée des intérêts économiques immédiats.

¹ CAP et BAC PRO : d'un diplôme national à une attestation patronale ?

<https://www.sudeducation.org/CAP-et-BAC-PRO-d-un-diplome.html>

² Derrière la communication, une nouvelle attaque contre le LP

<https://www.sudeducation.org/Derriere-la-communication-une-nouvelle-attaque-contre-le-LP.html>

³ Le développement de l'apprentissage, attention danger

[file:///C:/Users/Sandrine/Downloads/sudeduc_dvltapprentissageattentiondanger_2015-06%20\(3\).pdf](file:///C:/Users/Sandrine/Downloads/sudeduc_dvltapprentissageattentiondanger_2015-06%20(3).pdf)